

Jeudi 25 mars dernier, la Confédération des CIQ de Provence avait invité, à son siège, boulevard Garibaldi Marseille, Madame Scotto, Directrice des relations avec les collectivités locales dans les Bouches du Rhône.

La Fédération Est des CIQ était représentée par Mr Alain Pelegrin (CIQ Soleil Levant - Fuveau, et par Mr Denis Ziéglé CIQ Fuveau-Ouest - Fuveau.

Mme Scotto a rappelé les points suivants :

- L'Etat a demandé le déploiement de la fibre aux 4 opérateurs :
- Orange, Bouygues, SFR, Free.
- Le territoire a été divisé en :
 - Zones très denses (= 18 agglomérations dont Marseille).
 - Tous les FAI (Fournisseurs d'accès Internet) peuvent s'y déployer. Il n'y a pas de mutualisation des moyens.
 - Zones moyennement denses (Orange et SFR avec chacun sa zone). Cela représente environ 60% des foyers.
- Les 40% des foyers ruraux sont raccordés au moyen de fonds des collectivités locales.
- Orange déploie dans environ 60 communes, SFR dans environ 40 communes, (BdR = 118 communes + Marseille).
 - Une convention a été signée avec le Département, la Métropole, la Montagnette (les Alpilles).
- Mme Scotto indique que si un particulier constate un équipement Orange (anciennement France Telecom) détérioré ou cassé, on peut le signaler sur le site « dommages-reseau.orange.fr ».
- Des questions ont été posées sur l'avancement de la fibre.

(NB :Les réponses suivantes ne concernent que la commune de Fuveau).

- Actuellement 37% de la population de Fuveau est raccordable à la fibre.
- Le déploiement se fait soit en souterrain (Mme Scotto rappelle les règles du déploiement, sur le domaine public, sur le domaine privé).
- Soit en aérien, beaucoup plus problématique. (stabilité des poteaux, droits de passage sur terrain privé, élagage).
- Les CIQ demandent qu'un guide de l'élagage puisse être distribué aux particuliers pour anticiper la pose du câble fibre.
- Orange ne se prononce pas sur une date de réalisation, les difficultés techniques étant difficiles à évaluer. Elles le sont au cas par cas. La crise sanitaire est également une inconnue à prendre en compte. Mais la fin 2022 semble une échéance raisonnable.
- Une réunion (Mairie, Orange, CIQ, population fuvelaine), devrait être organisée dans les prochaines semaines, en respectant scrupuleusement les gestes barrière.
- **ATTENTION :**
Des habitants du quartier se sont connectés sur le site d'Orange, pour savoir s'ils étaient éligibles ou non.
Ils ont eu la désagréable surprise de constater que leur adresse était erronée, et donc qu'ils n'existaient donc pas.

A vous de vérifier si votre localisation est correcte sur le lien :

<https://boutique.orange.fr/eligibilite?NewShopInternet=true&callbackURLFiber=https%3A%2F%2Fm.boutique.orange.fr%2Finternet%2Fretour-elipi&callbackURLxDSL=https%3A%2F%2Fm.boutique.orange.fr%2Finternet%2Fretour-elipi>

Si c'était le cas il faut en avertir la Mairie, qui pourra **transmettre à Orange**.

Communication d'Orange

Orange déploie actuellement la fibre à Fuveau. Pour que ce déploiement se passe au mieux et au plus vite, nous devons tous anticiper l'élagage des arbres autour des lignes téléphoniques. Cependant, là où la commune ne peut pas élaguer, c'est sur les terrains et voie privés. C'est pourquoi, vous trouverez ci-joint un flyer pour inciter les propriétaires à faire preuve d'anticipation en élaguant leurs arbres.

Pièce jointe : flyer élagage Orange